

L'ÉQUIPE SPÉCIFIQUE



L'équipe du **DAT** est composée de :

éducatrice spécialisée, aides-soignantes, aides médico-psychologiques (AMP ou AES), et s'appuie sur des professionnels d'encadrement, infirmier, administratif et d'accueil, et logistique.

Elle s'appuie sur les autres professionnels du Pôle Enfance 53 pour ses autres services et propositions.

L'équipe du DAT vise à :

- ✓ **Accompagner l'inclusion sociale** : Découvrir et faciliter la participation à des activités en milieu ordinaire selon le souhait des jeunes
- ✓ **Accompagner l'apprentissage de l'autonomie** : pouvoir décider seul, pouvoir faire seul au travers des activités du quotidien.

Vos interlocuteurs :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONTACT



👤 **Secrétariat** : ouvert du lundi au vendredi
9h00-12h00 et 14h00-17h00

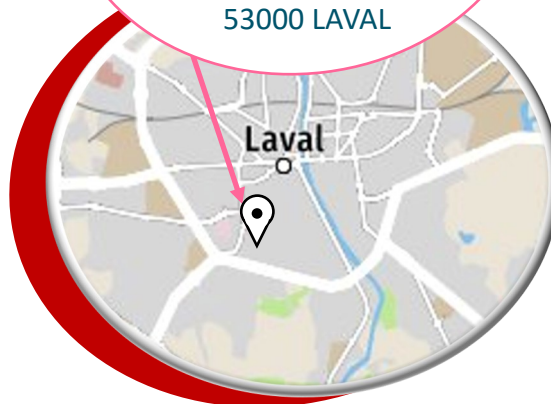
✉ eeap.laval@apf.asso.fr

🌐 <https://pole-enfance53.apf-francehandicap-pdl.com/>



DAT

EEAP Calypso
40 rue de Picardie
53000 LAVAL



Une question, un renseignement ?

Appelez-nous :

02.43.64.17.77

Le **DAT** est géré par



DAT 53

Dispositif d'Accueil Temporaire

Département de la Mayenne (53)



**Accueil médico-social
en journée et en nuitée
pour les enfants et
adolescents de 0 à 20 ans**

PUBLIC ET MISSIONS



Le **DAT** accueille en journée et en nuitée, des **enfants et adolescents, âgés de 0 à 20 ans, en situation de handicap moteur ou de polyhandicap ou de plurihandicap**, domiciliés dans le département de la Mayenne.

Ce Dispositif d'Accueil Temporaire est ouvert :

- ✓ Les mercredis dès 14h00 jusqu'au jeudi 8h00
- ✓ Un week-end par mois.

Il propose un accueil ponctuel, séquentiel ou régulier, à la journée, à la nuitée, ou de weekend dans les locaux de l'hébergement de l'**EEAP Calypso**¹.

Le DAT bénéficie de la cuisine centrale du Pôle Thérèse Vohl². Les menus et repas sont supervisés par les agents de restauration, diététicienne et infirmières.

Les missions du **DAT** sont multiples :

- ✓ Permettre au jeune d'avoir une expérience en dehors de la vie familiale :
 - L'appropriation d'espaces de socialisation et de construction identitaire.
 - La gestion de son temps libre...
- ✓ Apprendre à vivre en collectivité.
- ✓ Favoriser la pratique des activités sportives ou culturelles dans des dispositifs de droit commun.
- ✓ Permettre aux familles de disposer de solutions de répit, de relais.
- ✓ Proposer un accueil pour l'enfant lors de temps de formation pour le parent "Repairs-aidants"*.

MODALITÉS D'ACCUEIL



Le **DAT** est un établissement financé par l'Assurance Maladie, contrôlé par l'ARS (*Agence Régionale de la Santé*) des Pays de la Loire.

Pour bénéficier de ses services :

- ✓ La famille doit adresser une demande d'ouverture de droits d'accueil temporaire à la **MDA de la Mayenne**.
- ✓ Une notification d'accueil temporaire de **90 jours par an** leur est adressée par la **CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)** de la Mayenne.
- ✓ Après réception de la notification, la famille est reçue par la directrice ou l'adjointe de direction.
- ✓ Après confirmation de la demande, une procédure d'admission est mise en place : dossier d'admission à remplir puis un planning de présence est proposé.



Le transport du jeune aller-retour vers le DAT, est à la charge des parents.

La notification d'orientation de la MDA vers l'accueil Temporaire n'ouvre pas droit à la prestation transport.

¹EEAP Calypso : Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés situé 40 rue de Picardie à Laval.

²Pôle Thérèse Vohl : Etablissements et services accueillant des adultes en situation d'handicap moteur et/ou de polyhandicap. Il est situé 26, rue Jean de Sèze à Laval.

Ces structures sont gérées par APF France handicap

AUTRES PROPOSITIONS



● VERS LA FRATRIE

Des rencontres entre frères et sœurs, sous formes de demi-journées (pour les jeunes âgés de 5 à 7 ans) ou de mini camps (pour les jeunes âgés de 7 à 14 ans) sont organisés chaque année. Ils permettent le partage, l'expression, le soutien entre pairs.



● VERS LES PARENTS



Des rencontres trimestrielles permettent aux parents de se rencontrer, exprimer et partager leur expérience de parent, leurs questionnements, leurs inquiétudes, leurs astuces, trouvailles, d'être soutenus.

Ce dispositif **PARENTEM** existe sous deux formes : il propose des **cafés-parents**, organisés sur une thématique, et des **ateliers** : espaces d'informations, de conférences, débats, de partage d'outils ...

Ces rencontres sont animées par des professionnels du Pôle Enfance 53.



***RePairs Aidants** est une action de sensibilisation-formation à destination de ceux qui apportent de l'aide à un proche en situation de handicap. APF France handicap propose différentes formations sur son site dédié aux aidants et aux parents :

<http://interparents.blogs.apf.asso.fr>